



POLITIQUE SALARIALE 2015 :

DES SALAIRES EN BAISSSE ?



Les dernières propositions de la Direction SNECMA :

Personnels ETAM : **AG : 0,3%**
AI : 1,5 % (0,75% au 1^{er} juin et 0,75% au 1^{er} septembre)
Cadres et Niveaux 6 : **AI : 1,85%** et **0,15%** de budget jeunes.

Décote de 0,35% si pas de signature !!!

- Les talons d'AG ? Envolés !
- L'équilibre AG/AI ? C'est Fini !
- Le 13^{ème} mois plancher ? Terminé !

Et la motivation dans tout ça ? Les salariés répondront ...

La Direction SAFRAN nous explique que la politique salariale doit être **responsable** et que la masse salariale doit donc être **contenue**. En 2014, la CFDT s'est engagée et a signé l'accord salarial. La SNECMA pratiquait-elle alors une politique irresponsable ? **A vous de juger** :.....

ACCORD SALARIAL SNECMA 2014	
Personnels ETAM	Cadres et N6
AG : 1,1% AI : 1,6%	AG : 2,8% + 0,15 % budget jeunes
Talon d'AG : 37 €	
13 ^{ème} mois plancher 1,6 fois le mini société	
13 ^{ème} mois plancher : 3350 € (Technicien Niv 5)	13 ^{ème} mois plancher : 3800 €

→ Les bénéfices de SAFRAN sont en augmentation **de 17%** en 2014.

→ Malgré cela, SAFRAN voudrait nous faire croire que ce qui était possible il y a un an, est **irresponsable** aujourd'hui !!!!





Des salaires qui baissent ? Vraiment ?

Oui vraiment, la suppression du 13^{ème} mois plancher (pour tous les salariés), va avoir un effet sur le salaire de tous ceux qui en ont bénéficié en 2014.

Prenons l'exemple, un salarié cadre, qui gagnait en 2014 **2 800 € brut/mois**. Le 13^{ème} mois plancher lui a fait gagner 1 000 € (2,7% de son salaire annuel) en 2014. Cela lui donne **37 400 € brut / an**

Ce même salarié, aura en 2015 une augmentation de **1,85 %** (et encore, s'il est dans la moyenne), soit un nouveau salaire de **2852 € brut/mois**. Il n'y a plus de salaire plancher, donc cela donne **37 076 € brut/an**

- Oui vous avez bien lu, cela fait une **baisse de salaire de 324 € sur l'année** (-0,9% vs 2014)
- La magie Snecma : **+ 1,85 % devient - 0,9 % !!!!!**

Un technicien gagnant **2 500 € brut/mois** en 2014 **perdra donc 750 € en 2015** (avec une AG de +0,3 %)



Alors, faites vous partie des « heureux élus » qui vont avoir des augmentations négatives cette année ????

Le saviez-vous ?

40 % des cadres ont bénéficié du 13^{ème} mois plancher de 3 800 €
Près de 100 % des techniciens Niv 5 (jusqu'à 15% d'ancienneté et 10% de décollement) ont bénéficié du 13^{ème} mois plancher de 3 350 €

**POUR NOS SALAIRES :
GRAND RASSEMBLEMENT DEVANT
LE SIEGE SAFRAN A PARIS.**

L'intersyndicale SAFRAN et l'ensemble des organisations du site de Villaroche vous invitent à venir participer massivement **jeudi 26/03** au grand rassemblement organisé au siège SAFRAN à PARIS (Bd Martial Valin).